



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 septembre 2018
Convocation du : 19 septembre 2018
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. QUESTE, Mme DUBREU, M. DERONNE, Mme LE GALLIC, M. MERTEN, Mme LORIDAN, Mme LEBLEU, Mme LE DUFF, Mme TURBIEZ. M. BAILLEUL, Mme CASIER, M. VYTHELINGUM, M. CATTOIRE, M. DUPONT, Mme HAMIDOU-DUCATEL, Mme CASSAN, M. DERUYTER, M. THIRION, M. PLOUY, Mme VANDERWEGEN, Mme VERWAERDE. M. GRENIER .

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme COBBAERT, Mme LE BIHAN, Mme CHAFIK, M. AGNOLETTI, Mme BRICE, M. AIT EL HAJ, Mme PYNSON ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. DERUYTER, M. QUESTE, Mme LE GALLIC, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : Mme GRUSON, M. MONVOISIN.

SECRETARE DE SEANCE : M. DUPONT

DE18.143

PATRIMOINE

**MISE A DISPOSITION A TITRE PRÉCAIRE, RÉVOCABLE ET GRATUIT
DE MOBILIER AU PROFIT DE LA VILLE D'ARMENTIÈRES**

Autorisation – Approbation



Dans le cadre du projet de requalification d'une partie de l'ancien cinéma « Le Rex » en espace muséal, la Ville d'Armentières sollicite le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour une mise à disposition des biens suivants :

- une cuisinière émaillée, issue de l'ancien chauffoir reconstitué 33 rue Kennedy ;
- deux bidons de lait ;
- un grand drapeau tricolore ;
- une pelle à pain et trois bacs à farine, provenant de l'ancienne boulangerie, sise dans la cave des précédents locaux du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la mise à disposition de ces biens et autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente dont le projet est annexé à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille